

Ce projet de décision modificative a pour principal objectif d'intégrer les ajustements de crédits nécessaires.

Il n'entraîne **pas d'appel à contributions ni à redevance complémentaire**.

I Présentation des postes de dépenses 2014

Dans un souci de lisibilité, la présentation des postes de dépenses s'articule autour des principaux volets suivants :

- Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest (budget annexe)
- Prévention et réduction du risque inondation
- Stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion (+ valorisation du patrimoine)
- Aménagement et gestion des eaux
- Fonctionnement administratif de l'Etablissement

Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest

	Budget primitif 2014	BS 2014	DM2
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	2 371 500	309 337,86	- 5 200
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	1 721 763	86 214,17	780 309,40
Gestion des crues et des étiages, modernisation	762 114	20 096,99	
Gestion administrative de la redevance	73 000	11 364,22	
Exploitation des ouvrages	4 928 377	427 013,24	775 109,40

Les dépenses proposées sont totalement financées par redéploiement et par inscription du FCTVA perçu (années 2011 et 2012).

Pour ce qui est de l'exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac, au-delà des 7 300 € liés à la prise en charge, à titre exceptionnel, de la prestation effectuée par Véolia en 2010 (Cf. Point 5 du CS), il s'agit principalement d'inscrire les dépenses liées aux travaux de réparation du pont roulant pour 100 000 €.

Pour ce qui est de l'exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest, il s'agit principalement de conforter de 838 600 € la provision pour gros travaux et d'inscrire une provision de 62 702 € pour risque de reversement de trop perçu de subvention suite à une décision considérant, *a posteriori*, comme temporairement inéligibles certaines dépenses pourtant réalisées conformément à l'opération programmée.

Prévention et réduction du risque inondation

		Budget primitif 2014	BS 2014	DM2
ACTIONS DE BASSIN	Animation de la plateforme prévention des inondations	35 286	2 114	- 8 000
	Appui technique PCS, DICRIM et repères de crues	52 711		
	Démarche RVI (création d'un environnement favorable)	40 004	9 996	
	Démarche RVI (réalisation de diagnostics)	1 100 000		
	Démarche RVI (mesures effectives)		415 736,25	
	Démarche RVI (<i>task force temporaire</i>)	141 202		
	Initiative commune PCA des collectivités	24 222	12 478	
	Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	29 551	43 190	
ACTIONS TERRITORIALISEES	Mission en Loire Moyenne	83 529		
	Programmes de restauration du lit et de renforcement des levées en Région Centre	1 341 428		- 244 555
	PCS Région Centre	2 677	4 015	
	Mission sur le Bassin de la Maine	72 179		- 2 000
	Etude des Val du Giennois	79 000		11 000
	Mission Allier	70 000		- 70 000
	Appui PGRI-TRI-SLGRI	100 000		
	Prévention des inondations et réduction des risques	3 171 789	487 529,25	- 313 555

Abstraction faite de la suppression du financement par voie de subvention qui avait initialement été envisagé pour une mission Allier, ainsi que de la réduction des crédits mobilisés par la Région Centre pour la restauration du lit et le renforcement des levées, il s'agit pour l'essentiel de l'ajustement des crédits nécessaires sur l'exercice 2014. A cet égard, relativement à l'étude des Val du Giennois, on signalera l'inscription de 27 000 € de dépenses correspondant à deux avenants, dans l'enveloppe toutefois du plan de financement initial.

Stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion (+ Valorisation du Patrimoine)

	Budget primitif 2014	BS 2014	DM 2
Soutien aux programmes ou projets de recherche	119 999		-15 000
Plateau Collaboratif d'Echanges du plan Loire	104 000	26 000	
Réseaux de coopération et actions pilotes	107 524	37 676	
Conseil Scientifique du plan Loire	5 000		
Actions patrimoniales	74 999	25 000	
Classes Loire	35 000		
Frais d'intervention	197 636	120 000	15 000
Recherche/Données/Information (+ patrimoine)	644 158	208 676	0

Sur le volet stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion, seul un redéploiement de crédit est effectué, afin d'assurer une réimputation de crédits relative à l'opération : *Actualisation/activation de l'initiative ligérienne d'adaptation aux impacts du changement climatique.*

Aménagement et gestion des eaux

	Budget primitif 2014	BS 2014	DM 2
SAGE Loiret	94 898		1 163,02
SAGE Sioule	78 850		
SAGE Yèvre Auron	203 356		- 32 566
SAGE Loire en Rhône-Alpes	10 000		
SAGE Loir	193 663	1 475	- 19 489,64
SAGE Cher amont	239 994		- 134 954
SAGE Allier aval	232 593	22	- 129 880,27
SAGE Cher aval	143 585	41 499	- 8 173,88
Continuité écologique, appui et participation à la restauration des milieux naturels	152 298	23 042	195 000
Préservation et restauration des espèces de poissons migrateurs	618 500		16 822,43
Aménagement et gestion des eaux	1 967 737	66 038	- 112 078,34

Au-delà de l'ajustement à la baisse de crédits, en particulier du fait de l'impossibilité d'engager certains d'entre eux à raison d'éléments extérieurs à l'intervention de l'Etablissement, les inscriptions de crédits correspondent pour l'essentiel à la réalisation de l'opération relative à la restauration de la continuité écologique sur le Loir dans le Département du Maine et Loire (200 000 €), en application de la délibération du Bureau du 7 février dernier et à la prise en compte de l'augmentation de la TVA sur le marché de préservation et restauration des espèces de poissons migrateurs (16 822,43 €).

Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	Budget primitif 2014	BS 2014	
Fonctionnement administratif général	1 121 827	977 886,83	205 300
Budget Communication	130 000		
Fonctionnement administratif	1 251 827	977 886,83	205 300

Les 205 300 € de crédits correspondent à l'affectation du FCTVA perçu (versement suite à l'acquisition des locaux). La mobilisation de l'intégralité de ce montant est envisagé à hauteur de :

- 105 300 € afin de constituer une provision pour risque et charge permettant de faire face à d'éventuelles dépenses liées à l'évolution du bâtiment (fin du délai de garantie début novembre 2014).
- 100 000 € afin d'assurer le financement du marché relatif à la remise aux normes du système informatique de l'Etablissement. Les serveurs, ordinateurs, système de sauvegarde, etc. datant de plus de 10 ans, l'investissement proposé devrait permettre de rationaliser, sécuriser et fiabiliser 30 ans de données, tout en permettant aux agents de bénéficier d'outils de travail efficace.

Décision modificative n°2 2014 : budget principal

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	- 148 870		- 253 733	104 863 (*)
Total de la section de fonctionnement	- 71 763	104 863 (*)	33 100	
Total du budget principal	- 220 633	104 863	- 220 633	104 863
		- 115 770		- 115 770

(*) Liés à l'équilibre budgétaire des sections de fonctionnement et d'investissement.

Décision modificative n°2 2014 : budget annexe

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	100 000		775 109,40 (3)	- 675 109,40 (*)
Total de la section de fonctionnement	675 109,40(1)	- 675 109,40 (*)		
Total du budget annexe	775 109,40	- 675 109,40	775 109,40	- 675 109,40
		100 000		100 0

(*) Liés à l'équilibre budgétaire des sections de fonctionnement et d'investissement.

L'application des dispositions figurant dans le projet de décision modificative n°2 aux budgets principal et annexe 2014 fait l'objet des propositions de délibérations suivantes:

- approbation de la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 – budget principal
- approbation de la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 – budget annexe
- constitution de la provision semi-budgétaire 2014 pour le budget principal
- constitution de la provision semi-budgétaire 2014 pour le budget annexe